

DDT

78-2023-02-08-00004

Arrêté portant désignation des Intervenants
Départementaux de la Sécurité Routière 2023

Arrêté n° 78-2023-02-08-00004

portant désignation des intervenants départementaux de sécurité routière
du programme « AGIR pour la sécurité routière »

Le Préfet des Yvelines

Officier de la Légion d'Honneur

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016035-0006 en date du 4 février 2016 portant désignation des intervenants départementaux de sécurité routière pour une durée d'un an renouvelable ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 78-2022-06-27-00004 en date du 27 juin 2022 donnant délégation de signature à Madame Audrey BACONNAIS-ROSEZ, Sous-préfète hors classe, directrice de cabinet du Préfet des Yvelines ;

Vu la décision du comité interministériel à la sécurité routière du 7 juillet 2004 de lancer et déployer dans chaque département un programme « AGIR pour la sécurité routière » de mobilisation et regroupement des acteurs locaux souhaitant s'impliquer dans des actions concrètes de prévention et sensibilisation à la sécurité routière ;

Vu la lettre du 23 août 2004 du délégué interministériel à la sécurité routière aux préfets, portant sur le lancement du nouveau dispositif pour la politique locale de sécurité routière et notamment du programme « AGIR pour la sécurité routière » ;

Vu l'engagement écrit de chacun des postulants aux fonctions d'intervenant départemental de sécurité routière du programme « AGIR pour la sécurité routière » ;

ARRÊTE

Article 1 : L'arrêté préfectoral n° 78-2022-01-27-00008 est abrogé ;

Article 2 : Les personnes dont les noms suivent sont nommées pour un an en qualité d'intervenants départementaux de sécurité routière du programme « AGIR pour la sécurité routière » à compter de la publication du présent arrêté :

Intervenants de la Gendarmerie Nationale (8) :

Monsieur Pierre AISCAR	(Brigade Motorisée de Beynes)
Monsieur Joris BACLET	(Brigade Motorisée de Beynes)
Monsieur Johan BERTIAUX	(Brigade Motorisée de Rambouillet)
Monsieur Christophe CAILLOT	(Brigade Motorisée de Beynes)
Monsieur Pierre COGNIOT	(Peloton motorisé Mantes la Jolie)
Monsieur Anthony HOUPTLINE	(Brigade Motorisée de Rambouillet)
Monsieur Thomas LOPEZ	(PA St Arnoult-en-Yvelines)
Monsieur Alexandre SCHEYER	(Peloton motorisé Mantes la Jolie)

Intervenants de la Police Nationale (16) :

Monsieur Philippe BALLOT	(Commissariat Les Mureaux)
Monsieur Frederic DASSONVILLE	(Brigade Motorisée Départementale)
Monsieur Raphael DERON	(Commissariat Elancourt)
Monsieur Stéphane DETKO	(Commissariat Elancourt)
Monsieur Frédéric DIJOUX	(Commissariat de Sartrouville)
Madame Sébastien DUTREUILH	(Commissariat St Germain en Laye)
Monsieur Philippe FASSIN	(Commissariat de Versailles)
Madame Catherine FLEURY-GOMBEAUD	(Commissariat Sartrouville)
Madame Séverine KERGOZIEN	(Commissariat de Versailles)
Monsieur Christophe LAHSEN	(Commissariat Mantes La Jolie)
Madame Kathia LANDAIS	(Commissariat Rambouillet)
Madame Delphine LE PUIL	(Commissariat de Plaisir)
Monsieur Christophe PICAN	(Direction Départementale de la Sécurité Publique)
Monsieur Yves RENE	(Commissariat Les Mureaux)
Monsieur Ericc TEXIER	(Commissariat de St Germain en Laye)
Monsieur Benoît VACHERON	(Commissariat de Conflans Ste Honorine)

Intervenants Sapeurs Pompiers des Yvelines (4):

Monsieur Sylvain ROSPARS	(SDIS 78)
Monsieur Moana PACHECO	(SDIS 78)
Monsieur Sébastien JACOUD	(SDIS 78)
Monsieur Bertrand MALLI	(SDIS 78)

Intervenants administratifs (3) :

Madame Irène LECOMTE	(Education Nationale)
Monsieur David MIGNARD	(Ministère de l'Interieur - DDT 78)
Monsieur Dominique PROUTEAU	(Ministère de l'Interieur - DDT 78)

Intervenants des Polices Municipales (5) :

Monsieur Gaël GATINEL	(Voisins Le Bretonneux)
Madame Fanny GRANGERAY	(Les Mureaux)
Monsieur Richard LAURENDEAU	(Poissy)
Monsieur Ludovic ROBERT	(St Germain en Laye)
Monsieur Stéphane ROCHAULT	(Maule)

Membres d'associations (8) :

Madame Marie-Christine HERNIOU	(Automobile Club de l'Ouest – ACO)
Monsieur Alain LE FLEM	(Automobile Club de l'Ouest – ACO)
Monsieur Patrick LECOURT	(SOS victime de la route)
Monsieur Bernard MARCQ	(Automobile Club de l'Ouest – ACO)
Monsieur Erick MEUNIER	(Automobile Club de l'Ouest – ACO)
Monsieur Philippe SALEH-GHOSTINE	(Automobile Club de l'Ouest – (ACO)
Monsieur Thierry SAYAG	(Fédération française des motards en colère 78)
Monsieur Charles-Henri FAUCHERY	(Bad Riders)

Autres catégories (8) :

Monsieur Michel HELLEBOID	(Retraité)
Monsieur Michel JOLLY	(Auto entrepreneur – enseignant de la conduite)
Monsieur François LECAT	(Retraité)
Madame Joëlle LEPOULTIER	(Retraîtée)
Monsieur Alain MICHOT	(Retraité)
Monsieur Stéphane MOUSSAY	(Retraité)
Monsieur Edwin SION	(Retraité)
Madame Danielle TRONCHE	(Retraîtée)

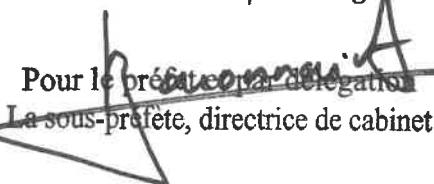
Nombre d'intervenants départementaux de sécurité routière pour l'année 2023 : 52 personnes

ARTICLE 3 :

Le directeur départemental des territoires des Yvelines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles, le 08 FEV. 2023

Pour le Préfet et par délégation


Pour le préfet et par délégation
La sous-préfète, directrice de cabinet

Audrey BACONNAIS-ROSEZ